

COMPTE-RENDU DU C.A. – N° 2018-10

Le CA s'est réuni le mardi 02 Mars 2021 à 15 heures au Centre Diocésain à Besançon.

Ordre du jour :

- 1) **Décision à prendre à propos du voyage dans les Pouilles.**
- 2) **Préparation de la prochaine Assemblée Générale.**
- 3) **Montant des cotisations 2021.**
- 4) **Questions diverses.**

Yves Balanche	Présent
Dominique Boillot	Présent
Marc Emch	Présent
Gérard Ferniot	Présent
Claude Fouchard	Présent
Christian Schmitt	Présent
Richard Stemmer	Présent
Christian Bourgon	Présent

-1) Décision à prendre à propos du voyage dans les Pouilles (Italie).

Tout d'abord, nous sommes tous heureux de nous retrouver après cette longue période de confinement qui n'en finit pas . . . Et bientôt nous nous retrouverons tous à la prochaine Assemblée Générale mais toujours avec "les gestes barrières".

C'est seulement le vendredi 26 février dernier que notre voyageur "Triboo voyage" a eu confirmation de l'annulation du vol Easyjet pour notre voyage prévu en Avril. De ce fait, la compagnie aérienne est en mesure de rembourser ce voyage, ce qui nous amène à le reporter.

Avec les avis de tous les membres du CA, par un vote à l'unanimité, ce voyage est reporté à avril 2022 (la date précise restant à définir). Les modalités de ce report seront présentées lors de l'AG du 13 mars prochain. Nous espérons tous que dans 1 an nous pourrions à nouveau voyager. Pour ce projet attendu par tous ceux qui ont décidé d'y participer, le CA souhaite faire en sorte que le plus grand nombre puisse en profiter l'année prochaine. C'est un projet commun, une destination approuvée par tous, un travail collectif pour alléger son financement: seuls des aléas non maîtrisables pourraient nous y faire renoncer.

Pour des questions de facilité de gestion comptable, l'argent versé par chacun des choristes restera gelé sur le compte de La Débandade, excepté ceux qui en demanderont le remboursement.

Conditions du remboursement:

Ce projet de voyage étant reporté, il est quand-même attendu par la plus grande majorité de nos choristes. Aussi, les personnes qui en demanderont le remboursement abandonneront définitivement ce projet de voyage. En cas de force majeure, et à titre exceptionnel, le remboursement sera aussi possible.

-2) Préparation de la prochaine Assemblée Générale.

Cette année, elle aura lieu le samedi 13 Mars à 10 heures au Centre Diocésain à Besançon.
4 postes d'administrateurs sont à pourvoir:

- Dominique Boillot,
- Christian Schmitt,
- Gérard Ferniot,
- Richard Stemmer, arrivent au terme de leur mandat de 2 ans.

Le président nous exposera le rapport moral,
Le trésorier : le rapport financier,
Le secrétaire: le rapport d'activités.

3) Cotisation 2021.

Son montant est inchangé, il reste fixé à 70€.

4) Questions diverses.

Avec Christian, notre chef, nous avons beaucoup échangé sur une reprise des répétitions, même en petits groupes (8 personnes maxi). Cela permettrait de ne pas trop perdre les acquis et aussi de nous retrouver en petits pupitres. Seulement il y a les problèmes de salle (sauf si cela se passe en privé) , d'horaire (avant 18h), et de constitution des groupes. . .

Et travailler seul chez soi n'est quand-même pas si évident!

Aussi, nous avons évoqué le projet d'un concert de "reprise" pour remotiver les troupes et montrer à notre public que nous existons toujours. Il pourrait voir le jour en automne 2021, en reprenant nos acquis musicaux, avec une date, un lieu et un programme qui restent à définir. Christian approuve cette idée, l'AG en discutera et décidera.

Fin de la réunion à 16h45.

Le prochain rendez-vous est fixé le 13 Mars 2021 à 10 heures au Centre Diocésain pour l'Assemblée Générale extraordinaire.

Le secrétaire:

Yves Balanche